

Vider sa maison en toute sérénité : le plan d'action complet

Préparation et tri stratégique

- Catégoriser les objets en trois groupes : à vendre, à donner, à jeter.
- Estimer les prix de vente en consultant les sites d'occasion pour rester compétitif.
- Nettoyer et réparer les objets pour augmenter leur valeur perçue.
- Prévoir des cartons, des étiquettes et du ruban adhésif pour organiser le stockage.
- Déclarer la vente en mairie au moins 15 jours avant la date prévue (démarche obligatoire).

Communication et visibilité locale

- Créer des affiches lisibles avec date, heure, adresse et un plan d'accès simplifié.
- Publier l'annonce sur les groupes Facebook locaux et les sites spécialisés de vide-maison.
- Installer des panneaux de signalisation aux intersections proches le matin même.
- Informer les voisins directs pour éviter les tensions liées au stationnement.

Logistique et gestion du jour J

- Prévoir une caisse avec suffisamment de monnaie (pièces et petits billets).
- Aménager un parcours de circulation fluide dans la maison pour éviter les encombrements.
- Préparer des sacs et du papier journal pour emballer les objets vendus.
- S'entourer d'au moins deux personnes pour gérer les flux, la sécurité et les transactions.
- Prévoir une zone de stockage pour les objets lourds ou volumineux.

Clôture et après-vente

- Organiser le don des invendus à des associations locales ou des ressourceries.
- Prévoir un passage en déchetterie pour les objets réellement invendables.
- Remercier les voisins pour leur patience et leur compréhension.
- Vérifier la propreté des lieux avant de finaliser le départ.